

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
PRÉFACE de <i>M. Louis Renault</i>	VII
INTRODUCTION.	1

CHAPITRE I

Généralités sur l'importance des intérêts français en Allemagne et des intérêts allemands en France.

I. — Échanges commerciaux entre la France et l'Allemagne.	6
II. — Français en Allemagne et Allemands en France	7
III. — Créances commerciales sur l'Allemagne, avances bancaires et placements en valeurs allemandes	10
IV. — Entreprises françaises et immeubles français en Allemagne	14
V. — La fortune française en Alsace-Lorraine.	19
VI. — Intérêts allemands en France	23

CHAPITRE II

La législation de l'Allemagne et en particulier sa législation de guerre.

I. — Caractère et technique de la législation allemande.	33
II. — Dictature du Conseil fédéral en matière de législation de guerre La loi du 4 août 1914.	37
III. — Efforts de l'Allemagne pour rejeter sur ses adversaires la responsabilité de ses actes. Illégalités commises sous le nom de <i>Schutzhaft</i>	41

CHAPITRE III

**Mesures allemandes prises contre les biens français.
Genèse et aperçu d'ensemble.**

I. — Mesures politiques prises par l'Allemagne dès le début des hostilités. Les ordonnances des 7 août et 4 septembre 1914.	48
II. — Caractère conservatoire et judiciaire des séquestres des biens allemands en France.	53
III. — Nature essentiellement politique de l'administration forcée allemande	56
IV. — Buts de l'Allemagne.	60
V. — Sources de la législation allemande. Plan général des chapitres suivants	63

CHAPITRE IV

Les modes de gestion des biens français

SECTION I

L'ADMINISTRATION FORCÉE (ZWANGSWEISE VERWALTUNG)	67
A. — <i>Entreprises françaises</i>	67
I. — Interprétation générale de l'ordonnance du 26 novembre 1914.	68
II. — Caractère et étendue des droits des administrateurs	69
III. — Nomination et contrôle	71
IV. — Rémunération et responsabilité	73
V. — Quelques dispositions particulières	75
B. — <i>Immeubles français</i>	76
C. — <i>Successions françaises et biens appartenant à une entreprise française</i>	77
D. — <i>Autres biens appartenant à des Français</i>	78
E. — <i>Jurisprudence</i>	78
F. — <i>L'administration forcée dans les autres pays ennemis de l'Allemagne</i>	79

SECTION II

SURVEILLANCE (<i>UEBERWACHUNG</i>) DES ENTREPRISES ENNEMIES	80
I. — Généralités	80
II. — Pouvoirs des contrôleurs	82
III. — Nomination de gérants avec pouvoirs plus étendus	83
IV. — Les sociétés d'assurances en particulier	83

SECTION III

MISE SOUS CURATELLE POUR CAUSE D'ABSENCE (<i>ABWESENHEITSPFLEGSCHAFT</i>)	88
---	----

SECTION IV

MESURES PRISES EN BELGIQUE, EN POLOGNE OCCUPÉE ET DANS LES DÉPARTEMENTS ENVAHIS.	89
--	----

CHAPITRE V

**Liquidation et dissolution de sociétés
et d'entreprises françaises et britanniques**

I. — Règles générales	96
II. — Jugements allemands prononçant des dissolutions de sociétés	97
III. — L'action allemande contre l'Angleterre.	99
IV. — L'ordonnance du 31 juillet 1916 concernant la liquidation des entreprises britanniques.	102
V. — L'action allemande contre la France	105

CHAPITRE VI

**Déclaration et recensement des biens ennemis,
des titres étrangers et des créances allemandes
sur les pays ennemis.**

I. — Déclaration des biens situés en territoire allemand et appartenant à des sujets ennemis.	107
---	-----

1) Généralités	107
2) Modalités de la déclaration.	109
3) Secret professionnel	111
4) Quelques dispositions particulières	112
5) Situation actuelle de la propriété ennemie	113
II. — Déclaration des biens ennemis dans les territoires belges occupés	113
III. — Biens des Alsaciens-Lorrains	115
IV. — Déclaration générale des titres étrangers et des titres se trouvant à l'étranger.	117
V. — Recensement des créances allemandes sur les pays ennemis.	120

CHAPITRE VII

Le commerce avec l'ennemi.

I. — Interdiction de paiement et prorogation des créances	124
II. — Exportation et importation	130
III. — Résiliation des contrats.	131

CHAPITRE VIII

Accès des sujets ennemis aux tribunaux allemands.

I. — Comme demandeurs	136
II. — Comme défendeurs	140

CHAPITRE IX

La propriété industrielle.

I. — Généralités	148
II. — Sursis de paiement et autres facilités temporaires	151
III. — Annulation des brevets et autres mesures restrictives	157
IV. — Centralisation des réclamations allemandes au <i>Patentamt</i>	159

CHAPITRE X

Prestations de guerre, réquisitions militaires et économiques. Dommages de guerre.

I. — Prestations et réquisitions en Allemagne.	163
1) Prestations de guerre.	163
2) Réquisitions économiques et saisies-réquisitions (<i>Beschlagnahme</i>)	165
II. — Réquisitions dans les pays occupés par les troupes allemandes.	169
1) Théorie des juristes allemands	169
2) Commission impériale des indemnités	173
III. — Dommages de guerre	176

CHAPITRE XI

Application des prescriptions allemandes.

I. — Esprit général de cette application.	179
II. — Meubles et titres.	185
III. — Immeubles et successions	187
IV. — Entreprises commerciales et industrielles.	191
V. — Résumé	194

CHAPITRE XII

Défense des intérêts français pendant la guerre et dans le traité de paix.

I. — Mesures législatives et judiciaires.	202
II. — Intervention gouvernementale et action per- sonnelle des intéressés	209
III. — Réparations et restitutions futures.	213
IV. — Conclusion.	220

ANNEXES

I. — ANNEXE N° 1

**Ordonnances du Conseil fédéral,
Arrêtés du Chancelier de l'Empire et autres documents
de législation allemande**

1. Les modes de gestion des biens français et alliés (annexes au Chapitre IV)	227
2. Liquidation et dissolution de sociétés et d'entre- prises (annexes au Chapitre V)	254
3. Déclaration des biens ennemis, des titres étrangers et des créances allemandes sur pays ennemis (annexes au chapitre VI)	259
4. Le commerce avec l'ennemi (annexes au cha- pitre VII)	286
5. Accès des sujets ennemis aux tribunaux allemands (annexes au chapitre VIII).	305
6. La propriété industrielle (annexes au chapitre IX).	309
7. Prestations de guerre, réquisitions militaires et économiques (annexes au chapitre X)	321

II. — ANNEXE N° 2

**Liste des principales entreprises françaises
mises sous administration forcée en Alsace-Lorraine
et en Allemagne**

A. — En Alsace-Lorraine

I. — HAUTE-ALSACE	339
1. Arrondissement d'Altkirch	339
2. Arrondissement de Mulhouse	339
3. Arrondissement de Colmar	341
4. Arrondissement de Guebwiller	341
5. Arrondissement de Thann	342

II. — BASSE-ALSACE	342
1. Arrondissement de Strasbourg	342
2. Arrondissement de Molsheim	344
3. Arrondissement de Schlestadt	344
4. Arrondissement de Wissembourg	344
5. Arrondissement de Saverne	344
6. Arrondissement de Haguenau	345
III. — LORRAINE ANNEXÉE	345
1. Arrondissement de Metz	345
2. Arrondissement de Thionville	346
3. Arrondissement de Sarreguemines	346
4. Arrondissement de Château-Salins	347
5. Arrondissement de Forbach	347
6. Arrondissement de Sarrebourg	347
7. Arrondissement de Boulay	347
B. — En Allemagne	
I. — PRUSSE	348
1. Entreprises minières	348
2. Entreprises et succursales à Berlin et à Charlot- tenbourg	348
3. Entreprises et succursales dans le reste de la Prusse .	349
4. Dépôts de marchandises et autres biens appartenant à des maisons françaises	351
II. — BAVIÈRE	352
III. — SAXE	353
1. Entreprises et succursales	353
2. Dépôts de marchandises et autres biens apparte- nant à des maisons françaises	356
IV. — BADE	356
V. — WURTEMBERG	356
VI. — HESSE	357
VII. — HAMBOURG	357

III. — ANNEXE N° 3

Première liste des entreprises françaises mises en liquidation en Alsace-Lorraine et en Allemagne .	359
--	-----

IV. — ANNEXE N° 4

Formulaire des réclamations devant être présentées devant la Commission des réclamations au Minis- tère des Affaires Etrangères	363
Table des Matières.	369